STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI AU 4E TRIMESTRE 2018

pôle emploi

Au 4e trimestre 2018, plus de 17 900 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont entrés en formation.

LE NOMBRE D'ENTRÉES EN FORMATION BAISSE DE

- 1%

EN UN AN

Plus de 17 900 entrées en formation au 4e trimestre 2018, soit -1% sur un an

Entre octobre et décembre 2018, plus de 17 900 demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi, sont entrés en formation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le nombre d'entrées baisse de -1% (soit -200 entrées).La baisse de -1% du nombre d'entrée en formation est moindre comparé au -25% constaté entre le 4e trimestre 2017 et le 4e trimestre 2016 [cf. Graphique 1].

Toutefois, depuis le troisième trimestre 2018, le nombre d'entrées en formation repart à la hausse après une baisse continue depuis le premier trimestre 2018. La mise en œuvre du plan « 500 000 formations supplémentaires » s'était traduite par une très forte hausse des entrées en formation sur l'ensemble de l'année 2016 par rapport à 2015 (+88%), hausse qui s'est poursuivie jusqu'au premier trimestre 2017.
Le niveau des entrées cumulées sur l'année 2018 est légèrement inférieure (-1%) au nombre d'entrées observé sur la même période en 2017 (56 510 en 2018 contre 57 240 en 2017).

Graphique 1

ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

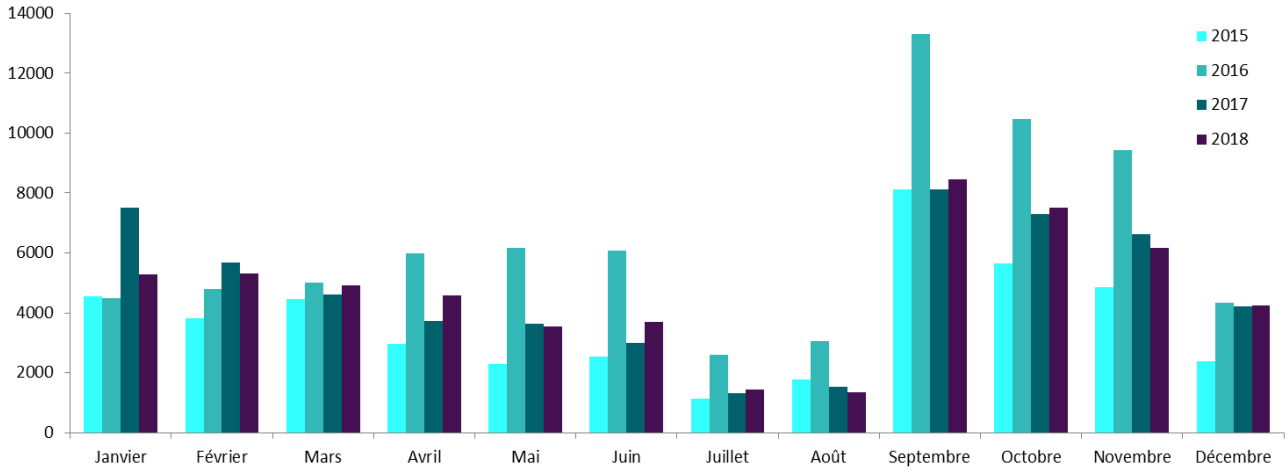

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effective

La part des demandeurs d'emploi de 26 à 44 ans en hausse

La part des demandeurs d'emploi de longue durée parmi ceux entrés en formation au 4e trimestre 2018 s'établit à 19%, en baisse de 3 points sur un an [cf. Graphique 2].
Environ la moitié des entrants en formation ont entre 26 et 44 ans, en forte hausse (+11 points) par rapport au 4e trimestre 2017.
Les femmes représentent près de la moitié des entrées en formation et connaissent une forte baisse sur un an de -12 points.

Graphique 2
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRANTS EN FORMATION PAR ANNEE

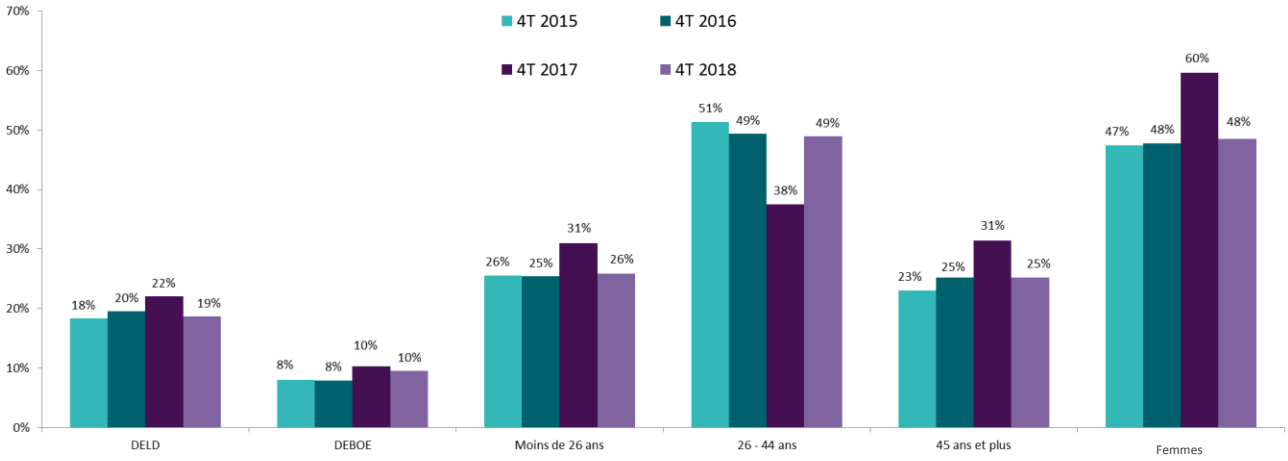

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) : demandeurs d'emploi ayant cumulé au moins 12 mois d'inscription en catégorie A au cours des 15 derniers mois précédant l'entrée en formation
DEBOE : Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi
Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effective

La part des formations financées par Pôle emploi en hausse

La part de l'ensemble des formations totalement ou partiellement financées par Pôle emploi augmente de + 12 points par rapport au 4e trimestre 2017, près de 8 formations sur 10. La part des AIF baisse de 2 points, celle des AFC augmente de 2 points et les POEC augmentent de 3 points [cf. tableau 1].

Tableau 1
RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION SELON LE TYPE DE FORMATION

	4T 2018	4T 2017	4T 2016	4T 2015
AFC	45%	37%	29%	21%
AFPR	6%	5%	5%	4%
AIF	16%	18%	35%	22%
POEC	6%	3%	2%	3%
POEI	4%	3%	3%	3%
Total Pôle emploi	**78%**	**66%**	**75%**	**54%**
Conseil Régional	12%	23%	19%	33%
Autres formation (OPCA, AGEFIPH, ...)	10%	11%	8%	14%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effective

Une durée de formation en hausse

Entre le 4e trimestre 2017 et le 4e trimestre 2018, la durée moyenne des formations suivies par les demandeurs d'emploi augmente : elle passe de 562 à 589 heures. Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre d'AFC sur un an (+8 points).

Concernant les objectifs de formation, tous connaissent une nette augmentation de leurs durées de formation par rapport au 4e trimestre 2017 [cf. Tableau 2].

Tableau 2
DURÉE MOYENNE PRÉVISIONNELLE DES FORMATIONS

	4T 2018	4T 2017	4T 2016	4T 2015
Ensemble	589	562	530	537
Par type de formation				
AFC	547	361	321	216
AFPR	277	275	297	292
AIF	192	184	245	247
POEC	347	340	334	290
POEI	241	225	226	221
Total Pôle emploi	**321**	**277**	**285**	**253**
Autres formation (OPCA, AGEFIPH, ...)	529	588	495	525
Conseil Régional	916	821	812	833
Par objectif de formation				
Certification	708	673	588	600
Professionnalisation	572	497	440	514
Pré-qualification	401	358	384	498
Adaptation poste de travail (AFPR, POE)	260	253	265	265
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	395	235	276	253
Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	155	172	162	84
Perfectionnement, élargissement des compétences	235	136	187	196
Formation à la création d'entreprise	87	64	49	36

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effective

Le transport, l'hôtellerie-restauration et les langues représentent 27% des entrées en formation au 4e trimestre 2018

Les dix principaux champs de formation regroupent 62% des entrées en formation [cf. Tableau3]. Parmi eux, trois principaux champs de formation représentent plus d'un quart (27%) des entrées en formation : le transport, l'hôtellerie-restauration et les langues.

Concernant les volumes d'heure, malgré une prescription de formation similaire dans le champs du transport le nombre d'heure de formation est supérieur par rapport au 4e trimestre 2017, constat qui se vérifie pour le droit et le transport (volumes d'entrées et volume horaire étant positivement corrélés).

Tableau 3
TOP 10 DES CHAMPS DE FORMATION

	4T 2018		4T 2017		4T 2016		4T 2015	
	Volume	Durée moyenne	Volume	Durée moyenne	Volume	Durée moyenne	Volume	Durée moyenne
Transport	9%	350	9%	311	11%	282	11%	282
Hôtellerie-restauration	9%	512	6%	444	6%	416	6%	416
Langues	8%	431	7%	215	7%	242	7%	242
Action sociale	7%	844	6%	763	5%	943	5%	943
Commerce	6%	536	5%	480	5%	488	5%	488
Manutention	5%	174	7%	139	7%	108	7%	108
Droit	5%	37	6%	35	3%	52	3%	52
Développement personnel et professionnel	5%	204	7%	235	9%	281	9%	281
Secrétariat artisanat	4%	499	5%	511	5%	520	5%	520
Santé secteur sanitaire	4%	924	3%	826	2%	1 018	2%	1 018

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Note : seuls les 10 premiers champs de formation du 4e trimestre 2018 sont présentés ici (soit 62% des entrées en formation)
Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effective

Annexe 1 : Focus par département pour tous les types et les objectifs de formation au 4e trimestre 2018

RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION PAR DÉPARTEMENT	Dept. 04	Dept. 05	Dept. 06	Dept. 13	Dept. 83	Dept. 84	Région
Ensemble	**602**	**694**	**3 483**	**7 084**	**3 833**	**2 224**	**17 920**
Évolution annuelle	**- 14%**	**+ 4%**	**+ 0%**	**- 4%**	**+ 4%**	**+ 1%**	**- 1%**
Par type de formation							
AFC	215	257	1 571	3 294	1 581	1 196	8 114
AIF	116	103	644	1 028	757	304	2 952
POEI	11	*ST	206	344	158	44	764
AFPR	70	34	184	336	275	164	1 063
POEC	6	71	219	470	227	135	1 128
Total Pôle emploi	**418**	**466**	**2 824**	**5 472**	**2 998**	**1 843**	**14 021**
Conseil Régional	127	150	300	918	418	194	2 107
Autres formation (OPCA, AGEFIPH)	57	78	359	694	417	187	1 792
Par objectif de formation							
Certification	217	281	1 377	2 725	1 478	887	6 965
Professionnalisation	55	68	324	813	335	356	1 951
Pré-qualification	27	34	136	384	232	50	863
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	81	35	391	682	441	208	1 838
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	52	22	155	433	221	73	956
Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	13	8	130	200	17	10	378
Perfectionnement, élargissement des compétences	135	185	799	1 517	885	538	4 059
Formation à la création d'entreprise	*ST	13	37	55	36	13	157

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effective
* Secret statistique : Les données inférieures à 5 demandeurs d'emploi ne peuvent pas être communiquées

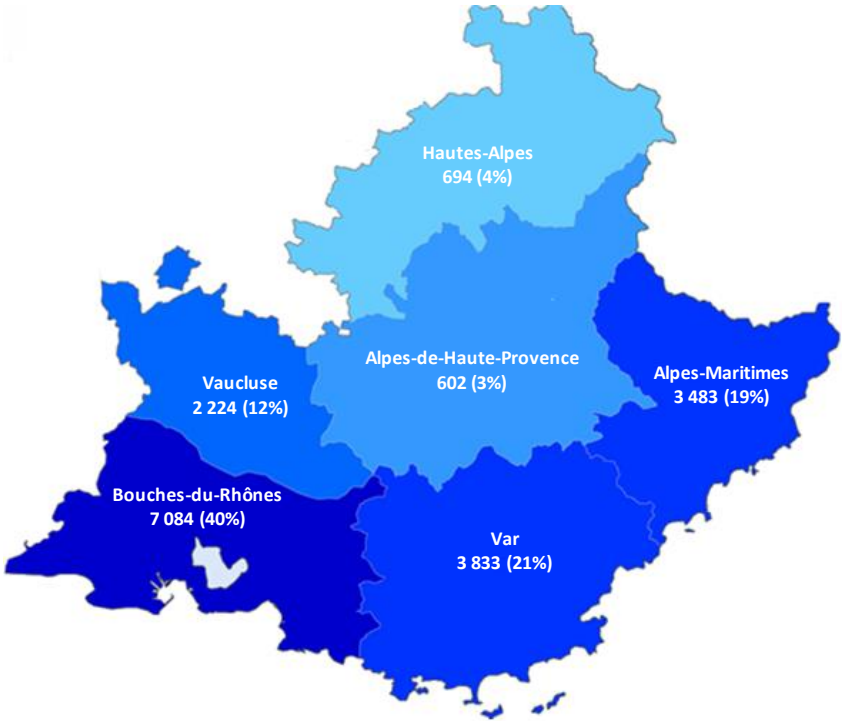

Annexe 2 : Top 10 des champs de formation par département (en volume)

	Dept. 04
Ensemble	**602**
Action sociale	81
Transport	56
Développement personnel et professionnel	51
Droit	49
Hôtellerie-Restauration	43
Commerce	37
Langues	35
Electrotechnique	32
Secrétariat assistanat	20
Défense prévention sécurité	19

	Dept. 05
Ensemble	**694**
Langues	65
Activité physique et sportive	54
Action sociale	45
Droit	44
Gestion financière	44
Agriculture production végétale	42
Tourisme	42
Transport	35
Secrétariat assistanat	32
Hôtellerie-Restauration	30

	Dept. 06
Ensemble	**3 483**
Hôtellerie-Restauration	480
Langues	367
Transport	340
Commerce	208
Droit	187
Action sociale	167
Secrétariat assistanat	156
Développement personnel et professionnel	155
Défense prévention sécurité	131
Manutention	127

	Dept. 13
Ensemble	**7 084**
Langues	620
Transport	610
Action sociale	571
Hôtellerie-Restauration	466
Développement personnel et professionnel	465
Commerce	455
Manutention	413
Droit	300
Défense prévention sécurité	270
Santé secteur sanitaire	244

	Dept. 83
Ensemble	**3 833**
Hôtellerie-Restauration	393
Transport	385
Langues	288
Droit	253
Santé secteur sanitaire	238
Manutention	193
Action sociale	191
Secrétariat assistanat	171
Commerce	170
Défense prévention sécurité	147

	Dept. 84
Ensemble	**2 224**
Transport	246
Hôtellerie-Restauration	185
Manutention	177
Commerce	138
Langues	138
Action sociale	117
Droit	117
Service divers	100
Agriculture production végétale	91
Secrétariat assistanat	83

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effective

Sources et définitions

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de Pôle emploi. Ce fichier statistique est constitué à partir des deux types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de Pôle emploi :
- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.

LES TYPES DES FORMATION

• Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POE individuelle): d'une durée maximale de 400h, ces formations permettent au demandeur d'emploi d'acquérir des compétences nécessaires pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par une entreprise à Pôle emploi. Le projet d'embauche de l'employeur détermine l'aide mobilisable : CDI ou contrat d'au moins 12 mois pour la POEI, contrat de 6 à 12 mois pour l'AFPR.
• Action de Formation Conventionnée (AFC) : l'action de formation conventionnée par Pôle emploi vise à développer les compétences des demandeurs d'emploi inscrits, en particulier ceux de faible niveau de qualification et/ou en reconversion, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.
• Aide Individuelle à la Formation (AIF) : elle est attribuée par Pôle emploi pour financer une formation professionnelle nécessaire au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise lorsque les autres dispositifs ne peuvent être mobilisés.
• Autres formations : il s'agit principalement des formations financées par les Conseils régionaux et de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective, financée par les OPCA. La POE collective concerne les programmes conduisant à la découverte des métiers d'un secteur, ou d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche. Au contraire de la POE individuelle, la POE collective n'est pas soumise à l'obligation d'un dépôt d'offre d'emploi préalable à la mise en œuvre de la formation.

LES OBJECTIFS DE FORMATION

• Certification : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
• Professionnalisation : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais ces formations ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
• Pré-qualification : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
• Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
• Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
• Perfectionnement, élargissement des compétences : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

LA RÉMUNÉRATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION

Plusieurs dispositifs de rémunération existent pour les demandeurs d'emploi :
• **Les demandeurs d'emploi ayant un droit ouvert à l'Allocation de retour à l'emploi (ARE)** de l'Assurance chômage bénéficient pendant leur formation de l'ARE-formation (AREF). D'un montant équivalent à l'ARE, celle-ci est versée dans la limite de la durée des droits restants. Si les droits ARE ne couvrent pas toute la durée de la formation, le DE peut être indemnisé après la fin de droits en Rémunération de fin de formation (RFF), si la formation est éligible à cette allocation, ou en ASS-F (allocation de solidarité spécifique formation) s'il satisfait aux conditions d'admission de l'ASS.
• **Les demandeurs d'emploi non indemnisés avant l'entrée en formation** peuvent, s'ils suivent une formation conventionnée par Pôle emploi, bénéficier de la Rémunération de formation Pôle emploi (RFPE). Le montant de celle-ci dépend de la durée de la formation et de la situation personnelle du demandeur d'emploi.
• **Les demandeurs d'emploi en formation** peuvent aussi, sous certaines conditions, bénéficier de rémunérations versées par les Conseils régionaux (Rémunération publique de stage - RPS).

Des données complémentaires sur la formation des demandeurs d'emploi sont disponibles sur le site statistiques.pole-emploi.org/formation et sur le site régional http://www.pole-emploi.org/regions/provence-alpes-cote-d-azur/statistiques-analyses.html.

Directeur de la publication
Thierry LEMERLE

Directeurs de la rédaction
Jean-Marie ROSSICH, Nicolas BIANCO

Réalisation
Service Statistiques, études et évaluations
Direction de la Stratégie Innovation et Lab

Pôle emploi Provence Alpes Côte d'Azur
34 rue Alfred Curtel
13010 Marseille

www.pole-emploi.org
Mail : statistiques.13992@pole-emploi.fr

pôle emploi